

Cabinet de la SCP ABC AVOCAT (Maître Yasmina CLAUDIO)
Cité du Palais, 24, avenue de Marhum à BAYONNE
contact@abc-avocat.fr / www.abc-avocat.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Audience du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de BAYONNE
Palais de Justice de BAYONNE - Avenue de la Légion Tchèque

Le JEUDI 10 SEPTEMBRE 2026 À 14H45
EN UN LOT

un STUDIO avec vue mer à BIARRITZ

Lot 135 de la copropriété située
19, perspective de la Côte des Basques

à BIARRITZ (64200)

Cadastrée dite ville section BE 17

Visite assurée le mardi 25 août 2026 de 16h à 17h

par la SELARL ELISSALDE JUNQUA-LAMARQUE

LABORDE dit LAGET BODET, Commissaires de Justice à ANGLET

À la requête de

CAVOVENTES.FR

DESCRIPTION DU BIEN À VENDRE

Tel qu'il résulte du procès-verbal descriptif dressé par la SELARL RAMONFAUR ELISSALDE JUNQUA-LAMARQUE LABORDE DIT-LAGET BODET, Commissaires de Justice à ANGLET (64600), le 4 avril 2025.

L'appartement est un studio en bon état général d'entretien au premier étage d'une résidence des années 1960 située dans un secteur privilégié, sur un promontoire entre la plage de la Côte des Basques et la plage du Port-vieux.

Ce studio bénéficie d'une vue mer au Nord sur la plage du Port-vieux, le plateau de l'Atalaye et le rocher de la vierge.

Sa surface totale est d'environ 17,64 m².

Il est composé :

- d'une entrée-couloir équipée d'un placard à balais,
- d'une pièce principale dans laquelle est

aménagé un espace kitchenette, des placards, penderie et tiroirs, et équipée d'un radiateur électrique,

- d'une salle d'eau équipée.

L'immeuble dispose d'un ascenseur et d'un local à vélos commun.

ÉTAT D'OCCUPATION

Au jour de l'établissement du procès-verbal de constat, le bien était loué en bail étudiant meublé de septembre 2024 à juin 2025.

Il est renvoyé aux annexes du Cahier des conditions de la vente pour d'éventuelles informations actualisées.

URBANISME

Un certificat d'urbanisme informatif délivré par la commune de BIARRITZ est annexé au Cahier des conditions de vente auquel il est renvoyé.

MISE À PRIX : 90.000 €
(QUATRE-VINGT-DIX MILLE EUROS)

Outre les clauses et conditions du cahier des conditions de vente et les frais de poursuite de vente payables par l'adjudicataire en sus de son prix.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de BAYONNE où il a été déposé le 2 juillet 2025 ou au Cabinet d'Avocat. Seuls les Avocats au Barreau de BAYONNE peuvent porter les enchères.

Consignation de garantie obligatoire.

Fait à BAYONNE, le 26 juin 2026.

Signé : Y. CLAUDIO

Ayant pour Avocat Maître Yasmina CLAUDIO, associée de la SCP ABC AVOCAT.

Il sera procédé le jeudi 10 septembre 2026 à 14h45 en l'audience et par-devant le Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de BAYONNE, au Palais de Justice de ladite ville, avenue de la Légion Tchèque, à la vente aux enchères publiques, en un lot, au plus offrant et dernier enchérisseur, du bien immobilier ci-après désigné :

- Un studio situé 19, perspective de la Côte des Basques à BIARRITZ (64200) constituant le lot 135 de la copropriété cadastrée BE 17 pour une contenance de 5a 24ca.